

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil du Village de Memramcook, tenue le mardi 13 décembre 2016, à 15 h 30, à l'Édifice municipal.

Présences :	Michel Gaudet	-	Maire
	Brian Cormier	-	Conseiller / Maire suppléant
	Raoul Boudreau	-	Conseiller
	Joe Breau	-	Conseiller
	George H. Cormier	-	Conseiller
	Mariane Cullen	-	Conseillère
	Gilberte Nowlan	-	Conseillère
	Monique Bourque	-	Directrice générale par intérim/Secrétaire municipale
	Caroline LeBlanc	-	Directrice générale par intérim/Directrice des finances
	Eric Mallet	-	Directeur des opérations et infrastructures
	Gérald Boudreau	-	Chef pompier

1. **Appel à l'ordre**

Monsieur le maire, Michel Gaudet, appelle la réunion à l'ordre à 15 h 42.

2. **Constatation du quorum par le secrétaire**

La secrétaire municipale constate le quorum.

3. **Déclaration de conflit d'intérêt**

Aucun conflit n'est déclaré.

4. **Adoption de l'ordre du jour**

P16 – 12 – 210

Proposé par Mariane Cullen

Appuyé de Gilberte Nowlan

Que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé. **Adoptée à l'unanimité.**

5. **Projet d'éoliennes – résolution d'appui**

P16 – 12 – 211

Proposé par Gilberte Nowlan

Appuyé de Joe Breau

Que la municipalité appuie en principe le projet d'éoliennes proposée.

Adoptée à l'unanimité.

6. **Budget du fonds de fonctionnement général 2017**

La directrice des finances fait la présentation du budget de fonctionnement général, donne des explications et répond aux questions des membres du conseil.

P16 – 12 – 212

Proposé par Brian Cormier

Appuyé de Gilberte Nowlan

Que le conseil municipal de Memramcook adopte que la somme de 6 538 422 \$ soit le budget total de fonctionnement de la municipalité, que la somme de 4 243 342 \$ soit le mandat de la municipalité pour l'année suivante, et que le taux d'imposition soit de 1,3912 \$. Le conseil ordonne et prescrit que le mandat soit prélevé par le ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux sur l'évaluation des propriétés immobilières qui sont imposables en vertu de la *Loi sur l'évaluation* et se trouvent dans le territoire du Village de Memramcook. **Adopté à l'unanimité.**

Budget du Fonds de fonctionnement général 2017

Budget total	6 538 422 \$
Moins : recettes non fiscales	<u>1 274 959</u>
Budget net	5 263 463
Moins : subvention sans condition	<u>1 020 121</u>
Mandat à couvrir par l'impôt local	<u>4 243 342 \$</u>
Taux d'imposition :	
Village de Memramcook (par cent \$ d'évaluation)	<u>1,3912 \$</u>
Détails :	
Administration générale	996 074 \$
Protection (sauf la police)	451 734
Police	796 230
Transports	1 398 207
Hygiène	293 228
Urbanisme et mise en valeur du territoire	216 283
Récréatifs et culturels	1 530 733
Finances	855 933
Budget total	<u>6 538 422 \$</u>

7. **Budget du fonds de fonctionnement du service eau et égouts 2017**

P16 – 12 – 213

Proposé par Gilberte Nowlan

Appuyé de Raoul Boudreau

Que le conseil municipal de Memramcook adopte qu'en vertu de l'alinéa 189(4) de la *Loi sur les municipalités*, le budget total de fonctionnement du service eau et égouts pour l'année prochaine comprendra des revenus de 1 278 992 \$ et des dépenses de 1 278 992 \$. **Adoptée à l'unanimité.**

8. **Transfert du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve d'immobilisation général**

P16 – 12 – 214

Proposé par Mariane Cullen

Appuyé de Brian Cormier


Que le conseil accepte de transférer un montant de 235 828,10 \$ du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve d'immobilisation général. **Adoptée à l'unanimité.**

- P16 – 12 – 215
9. **Transfert du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve d'immobilisation général**
Proposé par Brian Cormier
Appuyé de Gilberte Nowlan
Que le conseil accepte de transférer un montant de 600 000 \$ du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve d'immobilisation général. **Adoptée à l'unanimité.**
- P16 – 12 – 216
10. **Transfert du fonds de réserve d'immobilisation général au fonds de fonctionnement général**
Proposé par Mariane Cullen
Appuyé de Joe Breau
Que le conseil accepte de transférer un montant de 50 000 \$ du fonds de réserve d'immobilisation général au fonds de fonctionnement général pour l'aménagement du terrain de jeux au parc Gayton. **Adoptée à l'unanimité.**
- P16 – 12 – 217
11. **Transfert du fonds de fonctionnement du service eau et égouts au fonds de réserve d'immobilisation eau et égouts**
Proposé par Gilberte Nowlan
Appuyé de Raoul Boudreau
Que le conseil accepte de transférer un montant de 9 500 \$ du fonds de fonctionnement du service eau et égouts au fonds de réserve d'immobilisation eau et égouts. **Adoptée à l'unanimité.**
- P16 – 12 – 218
12. **Recommandation du comité de sélection pour le poste de directeur(trice) des loisirs et de la programmation**
Proposé par Gilberte Nowlan
Appuyé de Mariane Cullen
Que le conseil accepte la recommandation du comité de sélection, soit d'embaucher madame Maryse LeBlanc à titre de directrice des loisirs et de la programmation de la municipalité et que celle-ci se voit attribuer le niveau 1 de l'échelle salariale en vigueur pour ce poste. **Adoptée à l'unanimité.**
- P16 – 12 – 219
13. **Constitution du conseil à huis clos**
Proposé par Brian Cormier
Appuyé de Gilberte Nowlan
Que le conseil se constitue à huis clos. **Adoptée à l'unanimité.**
- P16 – 12 – 220
14. **Article 10.2(4)(j) de la *Loi sur les municipalités* – information relative au travail et à l'emploi, y compris la négociation de conventions collectives**
15. **Retour en réunion extraordinaire**
Proposé par Brian Cormier
Appuyé de Raoul Boudreau
Que le conseil retourne en réunion extraordinaire. **Adoptée à l'unanimité.**

16. **Adoption de résolution(s)**
Aucune.
- P16 – 12 – 221 17. **Contrat – gérance du terrain de golf et développement économique**
Proposé par Brian Cormier
Appuyé de Mariane Cullen
Que le conseil accepte de créer un poste contractuel pour la gérance du terrain de golf ainsi que pour le développement économique de la municipalité pour 2017.
Adoptée à l'unanimité.
- P16 – 12 – 222 18. **Lotissement Paul Landry – terrain d'utilité publique et emplacement du prolongement de la rue Paul**
Proposé par Gilberte Nowlan
Appuyé de Raoul Boudreau
Que le conseil accepte la recommandation de la Commission de services régionaux Sud-Est relative au terrain d'utilité publique pour le lotissement Paul Landry et que le propriétaire cède à la municipalité 6 % de la valeur marchande du lot 16-02, soit 6 % de 11 500 \$ qui donne un montant de 690 \$. Que le conseil accepte également la recommandation du Comité de révision de la planification du Sud-Est d'approuver l'emplacement du prolongement de la rue Paul, tel qu'indiqué sur le document lié au lotissement Paul Landry. **Adoptée à l'unanimité.**
- P16 – 12 – 223 19. **Lotissement LeBlanc – terrain d'utilité publique**
Proposé par Raoul Boudreau
Appuyé de Joe Breau
Que le conseil accepte la recommandation de la Commission de services régionaux Sud-Est relative au terrain d'utilité publique pour le lotissement LeBlanc et que le propriétaire cède à la municipalité 6 % de la valeur marchande du lot 16-01, soit 6 % de 15 000 \$ qui donne un montant de 900 \$. **Adoptée à l'unanimité.**
20. **Prochaine réunion**
La prochaine réunion ordinaire aura lieu le lundi 16 janvier 2017, à 19 h.
- P16 – 12 – 224 21. **Levée de la réunion**
Proposé par Raoul Boudreau
Appuyé de Brian Cormier
Que le conseil accepte de lever la réunion et la séance est levée à 19 h 35.
Adoptée à l'unanimité.



Michel Gaudet
Maire



Monique Bourque
Secrétaire municipale